

CLIN D'ŒIL SPECIAL SEPTEMBRE 2010

Bonjour à tous,

Suite à la réunion organisée par le Syndicat National des Ophtalmologistes de France le 18 septembre dernier sur la délégation de tâche mais également suite aux dernières déclarations du président de ce même Syndicat (Rencontres de la Baule organisées par l'URLM des Pays de Loire le 12 juin 2010, et interview au Quotidien de Médecin du 17 septembre 2010) le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO), premier syndicat des orthoptistes, a tenu à faire connaître sa réaction.

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse diffusé par le SNAO ainsi que l'article du « Quotidien du médecin : « le point de vue de Jean Bernard Rottier sur la délégation de tâche » et la dépêche APM sur la journée du 18.

Pour ceux qui veulent avoir des informations sur la journée du SNOF, vous pouvez vous rendre sur le site pour accéder à présentation de Laurent Milstayn (Président du SNAO) et à l'intervention de Mme Annie Podeur (Directrice générale de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)) : <http://www.orthoptiste.pro> vous trouverez les liens sur la page d'accueil dans la partie « Actualités ».

SILMO

Cette année encore, un représentant du SNAO participera aux débats organisés par acuité.tv dans le cadre du SILMO.

L'émission aura lieu le vendredi 24 septembre, à 14h30 (ou 14h00).

Les autres invités sont : Jean-Bernard Rottier (Snof), Alain Gerbel (Fnof), Philippe Verplaeste (AOF), Alain Provencal (opticien) et, sous réserve, Arnaud de la Seiglière (ARS Ile-de-France).

Lors de cette émission, les questions suivantes seront abordées :

- en quoi consistent les protocoles de coopération mis en place par l'article 51 de la loi HPST ?
- quelles sont leurs opportunités pour la filière de santé visuelle ?
- comment les décliner au sein du triptyque ophtalmo - opticien - orthoptiste ?

Le débat peut être suivi en direct sur acuite.fr

Les Maternelles :

Laurent Milstayn participe une nouvelle fois à l'émission « Les maternelles ».

L'émission sera diffusée le mercredi 29 septembre sur France 5 à partir de 8H55, l'intervention passera plutôt en fin d'émission vers 9H45/9H50.

Vous pouvez la voir également sur le site de France 5 pendant 1 semaine.

Journée sur l'installation libérale :

Il reste encore quelques places. Si vous souhaitez vous pouvez encore vous inscrire. Pour cela vous pouvez contacter Verena au SNAO : 01 40 22 03 04.

A bientôt

Maria Plaza, Secrétaire Générale du SNAO